

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 6 septembre 2022 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Anne Cooke, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'inspecteur municipal James Bujold et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

- #1525 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau et approuvé à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le procès-verbal de la réunion régulière tenu le 1 août et de la réunion spéciale tenu le 17 août, 2022 sont lu et accepté tel que lu.
- #1526 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke que le paiement des factures suivants est accepté:
- Relevé de compte numéro 22-155 avec un total de dépense de 46 037.57\$
- #1527 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke que le règlement proposer en ce qui concerne les chemins privés (#22-06) soit remplacer par un document de travail uniquement.
- #1528 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que la municipalité vas d'avance avec le projet du Zone Neutre, que le zone se trouve autour du garage municipale, que les caméras soit acheté, qu'une antenne soit mis sur la garage pour avoir accès au wifi et que les affiches soit acheté de Trevor Buttle.

La levée de la réunion était proposé par la maire à 20h06.

\*\*En signant le procès-verbal, la maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.



Ashley Milligan, maire



Susan Legouffe, Directrice générale